

# VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2022

N°4

**OBJET :**

**Tarifs 2023 : Services Enfance-Jeunesse et Rosquerno**

Présidence :

Stéphane LE DOARÉ

Secrétaire :

Eric LE GUEN

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Votants : 29

## a) Services enfance (Restauration scolaire – ALSH – Garderie périscolaire – Espace Jeunes)

Afin de pouvoir clarifier les modalités de fonctionnement de la politique tarifaire appliquée pour les services enfance (Restauration, ALSH, Périscolaire), il est proposé une nouvelle grille plus claire.

Jusqu'à présent un taux d'effort était appliqué sur un tarif minimum et un tarif maximum en fonction du nombre d'enfant et des revenus.

Pour simplifier la compréhension des familles mais également pour pouvoir adapter la grille selon des contextes particuliers (exemple inflation des denrées alimentaires), il est proposé de passer à une grille par revenu et par composition du ménage en conservant le Revenu Fiscal de Référence (RFR) comme base de calcul. En effet, le RFR est une notion fiscale qui correspond à l'ensemble des revenus nets imposables de l'année, y compris les revenus fonciers et des capitaux mobiliers, divisé par 12 (le RFR n'inclut pas les prestations sociales).

La grille proposée est basée sur celle qui avait été présentée pour la cantine à 1 € et reprend les mêmes bases.

Les changements notables sont :

### Pour la restauration :

-L'évolution du **tarif maximum** qui passe de 3,59 € à 3,90 € soit 0,31 € par jour (44 € pour une année complète, 4,40 € / mois)

-Le maintien de la cantine à 1 € et du tarif à 2,47 € pour la première tranche.

### Pour l'ALSH :

- Le maintien du tarif à 7 € pour les deux premières tranches et une évolution du tarif maximum passage de 17.20 à 19 €

### Pour la garderie périscolaire :

- Maintien des tarifs pour les premières tranches et légère évolution du tarif maximum

### Pour l'espace jeune :

- Pas de modification sauf pour les tarifs les plus élevés des activités, cette partie des activités ne représente qu'une part infime du volume d'activité.

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Affiché le

ID : 029-212902209-20230213-202348796-DE

Tranche	Nombre d'enfants du foyer	REVENUS FISCAUX DE REFERENCE	TARIFS PROPOSES						
			Restauration	Accueil de loisirs			Accueil Périscolaire		
				Journée	1/2 journée	Camps	Matin	Soir	Journée
1	1 enfant	De 0 à 11 912 €	1,00 €	7,00 €	3,80 €	14,00 €	1,00 €	1,55 €	2,30 €
	2 enfants	De 0 à 12 780 €	1,00 €	7,00 €	3,80 €	14,00 €	1,00 €	1,55 €	2,30 €
	3 enfants et +	De 0 à 13 986 €	1,00 €	7,00 €	3,80 €	14,00 €	1,00 €	1,55 €	2,30 €
2	1 enfant	De 11 913 € à 14 709 €	2,47 €	7,00 €	3,80 €	14,00 €	1,00 €	1,55 €	2,30 €
	2 enfants	De 12 781 € à 16 090 €	2,47 €	7,00 €	3,80 €	14,00 €	1,00 €	1,55 €	2,30 €
	3 enfants et +	De 13 987 € à 17 608 €	2,47 €	7,00 €	3,80 €	14,00 €	1,00 €	1,55 €	2,30 €
3	1 enfant	De 14 710 € à 17 506 €	2,61 €	7,50 €	4,10 €	15,00 €	1,10 €	1,63 €	2,52 €
	2 enfants	De 16 091 € à 19 400 €	2,61 €	7,50 €	4,10 €	15,00 €	1,10 €	1,63 €	2,52 €
	3 enfants et +	De 17 609 € à 21 230 €	2,61 €	7,50 €	4,10 €	15,00 €	1,10 €	1,63 €	2,52 €
4	1 enfant	De 17 507 € à 20 303 €	2,76 €	8,00 €	4,30 €	16,00 €	1,20 €	1,72 €	2,64 €
	2 enfants	De 19 401 € à 22 710 €	2,76 €	8,00 €	4,30 €	16,00 €	1,20 €	1,72 €	2,64 €
	3 enfants et +	De 21 231 € à 24 852 €	2,76 €	8,00 €	4,30 €	16,00 €	1,20 €	1,72 €	2,64 €
5	1 enfant	De 20 304 € à 23 100 €	2,90 €	10,60 €	5,60 €	22,10 €	1,33 €	1,80 €	2,96 €
	2 enfants	De 22 711 € à 26 020 €	2,90 €	10,60 €	5,60 €	22,10 €	1,33 €	1,80 €	2,96 €
	3 enfants et +	De 24 853 € à 28 474 €	2,90 €	10,60 €	5,60 €	22,10 €	1,33 €	1,80 €	2,96 €
6	1 enfant	De 23 101 € à 25 897 €	3,04 €	11,80 €	6,20 €	24,80 €	1,44 €	1,88 €	3,18 €
	2 enfants	De 26 021 € à 29 330 €	3,04 €	11,80 €	6,20 €	24,80 €	1,44 €	1,88 €	3,18 €
	3 enfants et +	De 28 475 € à 32 096 €	3,04 €	11,80 €	6,20 €	24,80 €	1,44 €	1,88 €	3,18 €
7	1 enfant	De 25 898 € à 28 694 €	3,18 €	13,00 €	6,80 €	27,50 €	1,55 €	1,97 €	3,40 €
	2 enfants	De 29 331 € à 32 640 €	3,18 €	13,00 €	6,80 €	27,50 €	1,55 €	1,97 €	3,40 €
	3 enfants et +	De 32 097 € à 35 718 €	3,18 €	13,00 €	6,80 €	27,50 €	1,55 €	1,97 €	3,40 €
8	1 enfant	De 28 695 € à 31 491 €	3,30 €	14,20 €	7,40 €	30,20 €	1,66 €	2,06 €	3,62 €
	2 enfants	De 32 641 € à 35 950 €	3,30 €	14,20 €	7,40 €	30,20 €	1,66 €	2,06 €	3,62 €
	3 enfants et +	De 35 719 € à 39 340 €	3,30 €	14,20 €	7,40 €	30,20 €	1,66 €	2,06 €	3,62 €
9	1 enfant	De 31 492 € à 34 288 €	3,47 €	15,40 €	8,00 €	32,90 €	1,77 €	2,14 €	3,84 €
	2 enfants	De 35 951 € à 39 260 €	3,47 €	15,40 €	8,00 €	32,90 €	1,77 €	2,14 €	3,84 €
	3 enfants et +	De 39 341 € à 42 962 €	3,47 €	15,40 €	8,00 €	32,90 €	1,77 €	2,14 €	3,84 €
10	1 enfant	De 34 289 € à 37 085 €	3,61 €	16,60 €	8,60 €	35,60 €	1,88 €	2,23 €	4,06 €
	2 enfants	De 39 261 € à 42 570 €	3,61 €	16,60 €	8,60 €	35,60 €	1,88 €	2,23 €	4,06 €
	3 enfants et +	De 42 963 € à 46 584 €	3,61 €	16,60 €	8,60 €	35,60 €	1,88 €	2,23 €	4,06 €
11	1 enfant	De 37 086 € à 39 889 €	3,76 €	17,80 €	9,20 €	38,30 €	1,99 €	2,32 €	4,28 €
	2 enfants	De 45 571 € à 45 879 €	3,76 €	17,80 €	9,20 €	38,30 €	1,99 €	2,32 €	4,28 €
	3 enfants et +	De 46 585 € à 50 210 €	3,76 €	17,80 €	9,20 €	38,30 €	1,99 €	2,32 €	4,28 €
12	1 enfant	A partir de 39 890 €	3,90 €	19,00 €	9,80 €	41,00 €	2,10 €	2,40 €	4,50 €
	2 enfants	A partir de 45 880 €	3,90 €	19,00 €	9,80 €	41,00 €	2,10 €	2,40 €	4,50 €
	3 enfants et +	A partir de 50 211 €	3,90 €	19,00 €	9,80 €	41,00 €	2,10 €	2,40 €	4,50 €
Enfant extérieur			4,62 €						
Adulte			7,40 €						

➤ **Garderie ALSH**

TARIF PROPOSE GARDERIE ALSH	
Matin ou soir (forfait)	0,53 €

➤ **Tarification Espaces Jeunes :**

Adhésion	2023
Forfait annuel/jeune	10,00 €

Coût de l'activité hors transport	Tarifs 2023 proposés	Tarifs 2018
<b>Toutes activités selon leurs coûts :</b>		
De 0 à 4,99 €	1,00 €	1,00 €
De 5 à 6,99 €	3,00 €	3,00 €
De 7 à 9,99 €	5,00 €	5,00 €
De 10 à 15,99 €	10,00 €	10,00 €
A partir de 16 €		14,00 €
De 16 à 24,99 €	14,00 €	
De 25 à 34,99 €	20,00 €	
De 35 à 44,99 €	30,00 €	
De 45 à 54,99 €	40,00 €	
A partir de 55 €	45,00 €	

**b) Tarifs Centre de Découverte Rosquerno-Estuaire**

Il est proposé pour 2023 de procéder à une augmentation des tarifs à hauteur de 5 % afin de pouvoir intégrer l'impact des évolutions de coûts liées au service proposé (personnel, énergie, denrées alimentaires...). Certaines prestations sont réévaluées de façon plus importante, comme par exemple la location de salle à des particuliers, afin d'être plus en cohérence avec les prix pratiqués pour ce type d'offre.

La commission Finances et la commission Enfance-Jeunesse ont émis un avis favorable.

Envoyé en préfecture le 13/02/2023

Reçu en préfecture le 13/02/2023

Affiché le

ID : 029-212902209-20230213-202348796-DE

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **ADOpte les tarifs 2023 des services Enfance-Jeunesse et du Centre Découverte Rosquerno-Estuaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

Fait à Pont l'Abbé le 13 février 2023.

Délibération certifiée exécutoire par le Maire,

 LE MAIRE,  
  
Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet « lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif ».